



Organisation islamique
pour l'Education, les Sciences et la Culture

ISESCO

 **CE 38/2017/1.1**

Conseil 38 Exécutif

38^{ème} session

 12 Muharram 1439H / 3 octobre 2017

 Siège de l'ISESCO, Rabat, Royaume du Maroc

[Ordre du jour](#)

Document concernant le point 1.1 de l'ordre du jour (Ordre du jour)

Numéro et titre du point	Référence	N° du document	N° de Décision
1. Points de procédure 1.1 Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Articles (22 à 24) du Règlement intérieur du Conseil exécutif 	CE 38/2017/1.1 (adopté)	CE 38/2017/D. 1.1
1.2 Programme	<ul style="list-style-type: none"> - Décision de la 37^{ème} session du Conseil exécutif (Décision CE 37/2016/D. 5.3) 	CE 38/2017/1.2 (adopté)	CE 38/2017/D. 1.2
2. Rapports du Directeur général	<ul style="list-style-type: none"> - Article (20), alinéa (a), du Règlement intérieur du Conseil exécutif 	CE 38/2017/2.1	CE 38/2017/D. 2.1
2.1 Rapport du Directeur général sur les activités de l'Organisation pour l'année 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Articles (16) et (19) de la Charte 		
2.2 Rapport financier du Directeur général et comptes de clôture, Rapport de la Société d'Audit et Rapport de la Commission de Contrôle financier au titre de l'exercice 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Article (20), alinéas (b, e, f, g), du Règlement intérieur du Conseil exécutif - Articles (19-20) et (24 à 29) du Règlement financier - Décision de la 37^{ème} session du Conseil exécutif (Décision CE 37/2016/D. 2.2) 	CE 38/2017/2.2	CE 38/2017/D. 2.2
2.3 Rapport du Directeur général sur les contributions des États membres au budget de l'Organisation et le redressement de la situation financière de l'Organisation pour l'année 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Article (6) du Règlement financier - Décision de la 37^{ème} session du Conseil exécutif (Décision CE 37/2016/D. 2.4) 	CE 38/2017/2.3	CE 38/2017/D. 2.3
3. Plans d'action de l'Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Article (12), III, alinéa (c), de la Charte 		
3.1 Projet de Plan stratégique à moyen terme pour les années 2019-2027	<ul style="list-style-type: none"> - Article (20), alinéa (c), du Règlement intérieur du Conseil exécutif - Décision de la 37^{ème} session du Conseil exécutif (Décision CE 37/2016/D. 3.1) 	CE 38/2017/3.1	CE 38/2017/D. 3.1

Numéro et titre du point	Référence	N° du document	N° de Décision
<p>3.2 Projet de grandes lignes du Plan d'action triennal pour les années 2019-2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Article (12), III, alinéa (c), de la Charte - Article (20), alinéa (c), du Règlement intérieur du Conseil exécutif 	CE 38/2017/3.2	CE 38/2017/D. 3.2
<p>4. Questions organisationnelles et structurelles</p> <p>4.1 Projet de création du Centre de l'ISESCO pour les sciences spatiales et la télédétection</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Article (12), III, alinéa (c), de la Charte - Article (20), alinéa (g), du Règlement intérieur du Conseil exécutif 	CE 38/2017/4.1	CE 38/2017/D. 4.1
<p>5. Questions de Clôture</p> <p>5.1 Date et lieu de tenue de la 39^{ème} session du Conseil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Article (9) du Règlement intérieur du Conseil exécutif 	CE 38/2017/5.1	CE 38/2017/D. 5.1